

Janvier 2025

INFO FNAM N°47

MEILLEURS VOEUX
2025



LA STATUE D'ANDRÉ MAGINOT - REVIGNY-SUR-ORNAIN

BONNE ANNÉE 2025

La commission communication souhaiterait que
l'INFO FNAM N°47
soit diffusée largement à vos adhérents détenteurs d'un email.

Certaines informations peuvent les intéresser également.
Et n'hésitez pas à nous écrire et nous envoyer vos articles
concernant votre groupement
communication@maginot.asso.fr et web@maginot.asso.fr

Le général (2S) René Peter,
les membres du conseil
d'administration et le personnel
salarie de la FNAM vous
présentent, ainsi qu'à vos proches
et vos adhérents, leurs meilleurs
vœux de bonheur et de bonne
santé pour 2025.

Statue d'André Maginot (photo ci-
contre) pour laquelle, en 2024, la
FNAM a aidé à sa rénovation,
dans le cadre de ses missions de
solidarité et de mémoire :

Sculpteur 1: BROQUET

- **Adresse** Rue Aristide Briand, 55800
Revigny-sur-Ornain, Meuse
- **Matériau** : Bronze
- **Type d'œuvre** : Monuments aux
grands hommes
- **Morphologie** : statue année 1935



[MÉMOIRE et SOLIDARITÉ]

Fédération Nationale André-Maginot
Association fondée en 1888 et reconnue
d'utilité publique par décret le 28 mai 1933

www.federation-maginot.com

HOMMAGE À DEUX GRANDS SOLDATS, COMBATTANTS, ADHÉRENTS À DES GROUPEMENTS AFFILIÉS À LA FNAM

**Décès le 21 janvier 2025
Médecin générale Valérie ANDRE**

Adhérente aux groupements

GR 120 Association des écrivains Combattants

GR 182 Association soutien à l'Armée Française

GR 250 Union Nationale des Parachutistes



Le médecin général Valérie André, aviatrice, parachutiste et pilote d'hélicoptère, nous a quittés à 103 ans. Elle fut sa vie durant un exemple d'élévation : héroïne de la médecine aérospatiale, pionnière de l'accès des femmes aux sommets de l'armée française, et un modèle de valeur humaine.

Son obsession pour les objets à hélice remontait à son adolescence, alors qu'elle prenait des cours de pilotage à l'aéroclub de Strasbourg. Le deuxième objet de sa passion fut la médecine, qu'elle étudia à l'université de Strasbourg, sous l'occupation, avant de se réfugier à Paris en 1942, pour échapper aux autorités allemandes qui déportaient les étudiants alsaciens en Allemagne. Sa thèse sur la « pathologie du parachutisme » associait ses deux vocations, aviation et médecine.

Forte de son doctorat d'un côté et de son brevet de parachutisme de l'autre, elle rejoignit l'Indochine en 1948 en tant que médecin militaire.

À l'hôpital de Saïgon, ses supérieurs la formèrent en chirurgie de guerre pour l'envoyer servir dans une zone frontalière entre le Viêt-Nam et le Laos impossible à atteindre autrement que par parachutage. Malgré le danger, l'épuisement, la rusticité, la pression de vie ou de mort qui régnaient dans cet environnement, Valérie André prit goût à cette mission extrême au plus près de nos soldats. Elle se forma au pilotage d'hélicoptère. Son carnet de vols afficha rapidement des centaines d'évacuations de blessés, d'abord sur le théâtre vietnamien, puis en Algérie.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ



À la fin de la guerre d'Algérie, elle reprit en France sa carrière d'officier du service de santé : chirurgienne sur la base aérienne 107 Villacoublay, puis conseillère auprès du Commandement du transport aérien militaire (COTAM), médecin général inspecteur, directrice du service de santé de la 4e puis de la 2e région aérienne, elle continua sans relâche à servir ceux qui avaient versé leur sang pour la France.

Elle mit sa retraite à profit pour défendre la place des femmes au sein de l'Armée. Elle fut la première femme à devenir officier général en France, et accrocha sur sa manche les trois étoiles de médecin général inspecteur du Service de santé des armées.

« J'ai eu une vie extraordinaire. La seule chose que je peux souhaiter maintenant, c'est un beau matin ne pas me réveiller et d'être là-haut, parmi les étoiles », avait-elle dit un jour.

Décès le 16 janvier 2025

Major Jean-Claude Herviou

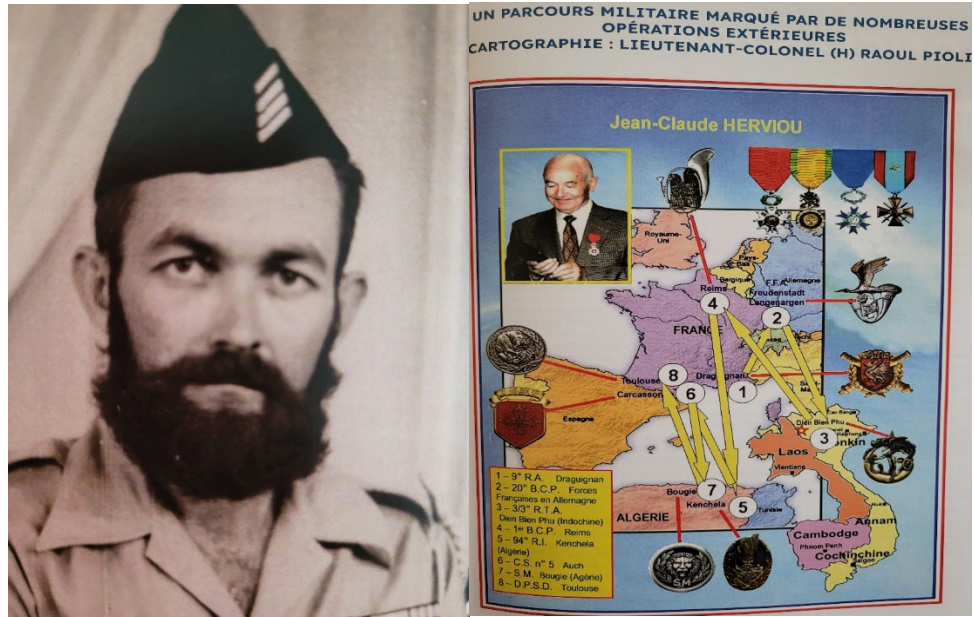
Adhérent du groupement 263 AASCI

Texte transmis par le président du groupement, Marc Galloy, qui a souhaité rendre hommage à ce grand soldat.

Notre Grand Ancien et Administrateur des associations ANASSA et AASCI, **Jean-Claude HERVIOU** est décédé jeudi matin 16 janvier 2025 à l'âge de 95ans.

Le major Jean-Claude Herviou, affecté au 3/3eme RTA en Indochine, a été un témoin tout à fait privilégié de la bataille de DIEN BIEN PHU, où il est arrivé le 10 décembre 1953. Fait prisonnier le 7 mai 1954, lorsque l'état-major français a décidé d'arrêter les combats, il a participé à ce « longue marche » de 700 kilomètres dans des conditions morales et matérielles effroyables.

Libéré des camps du Viêt Minh en juillet 1954, il est rentré en France le 15 septembre 1954 après avoir vécu quatre mois de détresse, d'épuisement et de faim, dont il est resté très marqué.



Jean-Claude Herviou, nommé sergent-chef le 1^{er} juillet 1953
 Parcours militaire de Jean-Claude marqué par de nombreuses opérations

Il est de notre devoir de rendre un juste et plein hommage à Jean-Claude Herviou, décoré de la Légion d'honneur, qui a participé héroïquement à la défense de DIEN BIEN PHU. Après ce traumatisme, Jean-Claude a poursuivi une belle carrière militaire en participant aux événements du conflit algérien et en finissant comme inspecteur à la sécurité militaire à Toulouse.

Jusqu'à son décès, il siégeait aux conseils d'administration des associations ANASSA et AASCI, groupement 263 affilié à la FNAM, et il a participé jusqu'à encore récemment aux manifestations patriotiques qu'elles organisent.

Titulaire de la **Légion d'Honneur de la Médaille Militaire et de l'Ordre Nationale du Mérite**, il a servi sur tous les théâtres d'opérations de son époque. **Allemagne, Indochine** d'où il est revenu de la grande marche, **Algérie**.



Livre retraçant le parcours de Jean-Claude Herviou

Profondément attaché à la famille des inspecteurs, il s'est illustré par ses qualités de résilience et de passeur de mémoire, C'est ainsi qu'un livre sur son parcours et sa carrière a été édité et son nom associé au parrainage de la promotion d'inspecteur de sécurité de la Défense 2019 appelée "Les vétérans de Diên Bêñ Phu".



Jean-Claude Herviou, parrain de la promotion inspection 2019

Il était un exemple pour nous tous et nous ne manquions aucune occasion de lui témoigner notre affection et notre attachement. Nous étions à ses côtés pour fêter ses 95ans il y a tout juste quelques mois devant un gros gâteau au chocolat.

Ses obsèques ont eu lieu le 23 janvier 2025, à 10h30, au funérarium de Toulouse Sud. Un hommage lui sera rendu par les 2 associations.

Marc GALLOY, Président de l'AASCI, groupement 263 affilié à la FNAM.

Informations transmises par le siège de la FNAM

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DEFENSE DES DROITS, Francis BARBIER

Mesdames et Messieurs les présidents des groupements, chers amis,

Je vous sollicite afin de **recueillir les demandes et revendications** que vous souhaitez voir soumettre à l'assemblée générale de notre Fédération en vue d'une adresse aux ministères concernés et tout particulièrement à **madame la Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants**.

Je vous prie de bien vouloir les envoyer par courriel à l'adresse email suivante commissiondesdroits@maginot.asso.fr **avant le vendredi 28 mars 2025**, terme de rigueur.

Avec mes remerciement et comptant sur votre aide, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mon amical dévouement.

Francis Barbier, Président de la Commission de Défense des Droits

Nous vous renvoyons les liens des films réalisés à l'occasion des congrès FNAM 2023 à Tours et 2024 au Puy du Fou qui peuvent être diffusés à l'ensemble de vos adhérents.

Congrès 2023 Tours : 135 ans de la Fédération

[135e ANNIVERSAIRE - 89e CONGRÈS NATIONAL FNAM 21 juin 2023 - Google Drive](#)

[Après-midi Festive & Mémoirelle FNAM - Congrès Tours 2023 - Google Drive](#)

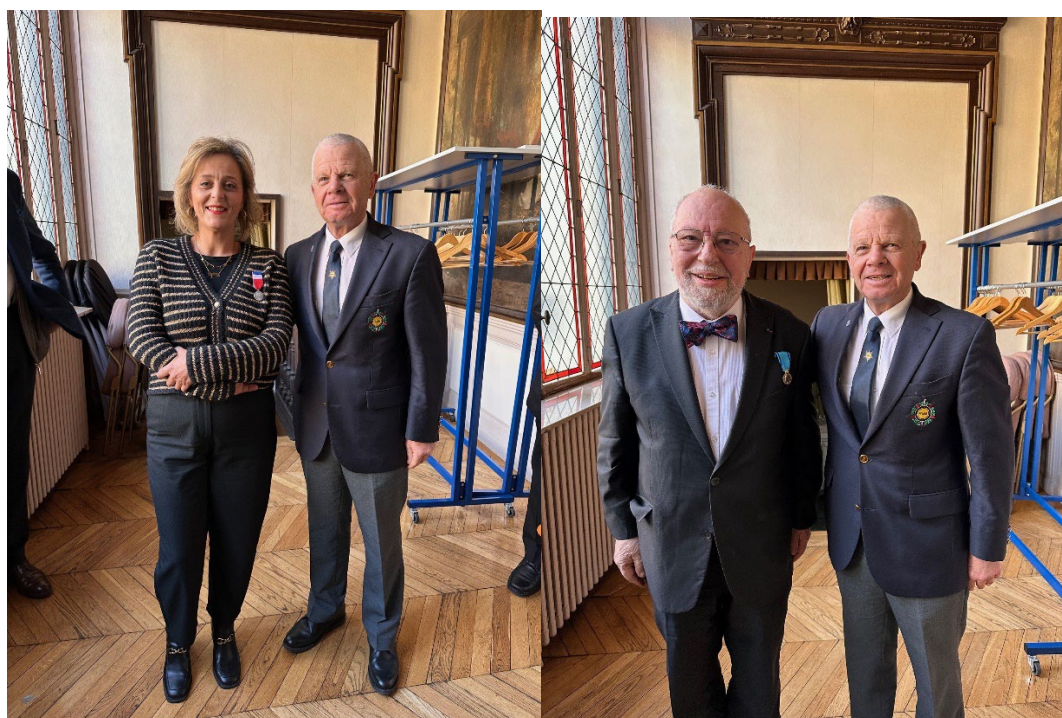
Congrès 2024 Puy du Fou

https://drive.google.com/file/d/1xW8gsgTldgieaAWK71nxS_C-nahYq9_d/view?usp=sharing_et
le lien de la video " Film résumé du 90e congrès au Puy du Fou .

[Film résumé du 90° Congrès de la FNAM - Juin 2024.mp4](#)

14 janvier 2025 : remise de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à un administrateur un personnel salarié de la FNAM

Mardi 14 janvier 2025, le président fédéral, le général (2S) René Peter a remis la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à M. Jean-Marie Guastavino, vice-président de la FNAM et rédacteur en chef de La Charte, et la médaille d'honneur du travail à Madame Fatima Brahmi, secrétaire salariée de la FNAM. Félicitations à tous les deux.



Madame Fatima Brahmi
Commission solidarité

Jean-Marie Guastavino
Vice-président
Président de la commission La Charte



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

23 janvier 2025 : 1^{ère} réunion régionale FNAM 2025 à Toulouse, au palais Niel.

La FNAM a organisé au Palais Niel à Toulouse, la **première réunion régionale des présidents d'associations de la région sud-ouest affiliées à la Fédération Maginot.**

Étaient présents le Président fédéral, le général (2S) René Peter, Bernard Garnier, président de la commission relations avec les groupements, Annie HERMENIER TELMACE, présidente de la commission communication et Laurent Mouche, chargé de communication.

Cette réunion a permis de rappeler les objectifs de solidarité et de mémoire de la FNAM, de répondre aux questions, aux attentes des 24 présidents de groupement présents.

Au cours de cette journée de travail, la Fédération Maginot a répondu à toutes les questions concernant les sujets traités par nos commissions.



Le président fédéral a profité de cette journée pour remercier Joseph Lopez, nommé administrateur honoraire, pour ses 25 ans d'administrateur au service de la Fédération Maginot.



Joseph Lopez et le président fédéral

A titre exceptionnel, l'aumônier militaire Gérard Baptiste a reçu la médaille d'or de notre Fédération pour services rendus à la communauté combattante.



Cet événement a été couvert par la Dépêche du Midi :
<https://www.ladepeche.fr/2025/01/26/a-toulouse-la-federation-nationale-andre-maginot-au-soutien-des-combattants-dhier-et-daujourdhui-12470945.php>



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ



Pour mémoire, dans le cadre de son rôle de mécène, la FNAM a aidé à la rénovation du Palais Niel dont on peut voir son logo apposé sur les grilles de ce bel édifice.



FNAM - 24bis bd St Germain 75005 Paris
0140467140 / communication@magnot.asso.fr
www.federation-magnot.com

Suivez nous sur [Facebook](#) – [Instagram](#) et [LinkedIn](#)



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

24 janvier 2025 : modification du décret modifiant le code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite.

Code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite

Le Premier ministre a présenté un décret modifiant le code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite.

Ce décret, en plus d'effectuer quelques modifications mineures pour mettre à jour plusieurs dispositions du code, procède à deux évolutions plus notables.

D'une part, il codifie la procédure, dite d'initiative citoyenne, initiée en 2008, qui permet à tout citoyen de proposer une personne qu'il estime méritante pour une nomination dans la Légion d'honneur ou dans l'ordre national du Mérite, sous réserve que cette proposition soit motivée et signée par cinquante citoyens. L'intégration dans le code de cette voie d'accès doit permettre de donner un nouvel élan à cette procédure qui contribue à ce que la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite renvoient une image plus diversifiée des profils retenus et plus proche du quotidien des Français. Le contingent relatif aux nominations résultant de l'initiative citoyenne sera fixé par décret du Président de la République pour une période de trois ans.

Le décret affine, d'autre part, la procédure disciplinaire applicable aux personnes appartenant à la fois à l'ordre de la Légion d'honneur et à l'ordre national du Mérite. Dans le cas où les deux conseils de l'ordre compétents rendraient des avis divergents quant au principe du prononcé d'une peine disciplinaire ou à son quantum, le code prévoit désormais que le grand chancelier, après consultation des deux conseils des ordres, émette lui-même un avis sur la mesure disciplinaire à prononcer dans les différentes procédures et que le grand maître prenne sa décision au vu de cet avis, sans toutefois pouvoir passer outre qu'en faveur du décoré.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006071007/

29 janvier 2025 : vœux conjoints de Patricia MIRALLES, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants et du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées auxquels la FNAM était invitée.



Le président fédéral, le général (2S) René Peter et deux administrateurs de la FNAM Dominique Burlett qui est également président de la France Mutualiste et Pierre Lara président de la CARAC ont été les invités aux vœux de madame Mirallès le 29 janvier 2025.



Extrait du discours de madame Mirallès :

(...)

Mais d'abord, un mot pour le monde associatif combattant que j'ai le plaisir de réunir ce soir.

En fidélité à l'héritage de Clémenceau et de Maginot, en cette année du centenaire du Bleuet, je voudrais vous redire mon attachement à l'esprit de paritarisme qui a fondé le ministère des anciens combattants au sortir de la Grande Guerre.

Je mesure chaque jour l'importance et les bénéfices de ce travail conjoint unissant l'Etat et vos associations, hier au service de la mise en place du droit à réparation, aujourd'hui au service de sa pérennisation et de la mémoire de ce droit.

La politique que je porte repose en partie sur la vitalité et l'engagement de vos associations, à l'échelon national comme au coeur de nos territoires.

(...)

Pour lire le discours de Patricia Mirallès, cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.vie-publique.fr/discours/297171-patricia-miralles-29012025-politique-de-la-defense>

Les actions solidaires de la FNAM

22 au 25 Novembre 2024 : article transmis par messieurs Cesario et Salaün, du Gr 16. Dans le cadre de ses missions de solidarité, la FNAM a aidé à l'organisation de ce pèlerinage mémoriel, en permettant la participation aux cérémonies du 80^e anniversaire de la libération de Belfort et de sa région par les Commandos d'Afrique dont l'amicale fait partie du Groupement 16.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

L'Amicale Régimentaire des Commandos d'Afrique présidée par Monsieur François Bonin, membre du GR 16 de la FNAM présidée par Monsieur François Salaün regroupant aussi : L'Amicale des Combattants et Victimes de Guerre Le Lavandou - Bormes - Le Rayol, les associations Mémoire Bormes 1944 et Association Provence 44, le Musée Libération Le Muy, Provence 44 Productions, était honorée et répondait présente du 22 au 24 novembre 2024 à l'invitation des mairies d'Offemont, Ville de Belfort, et Cravanche et de leurs édiles Pierre Carle, Damien Meslot, et Renaud Veber, des associations patriotiques ; aux cérémonies commémoratives du 80e anniversaire de la libération et d'hommage aux Commandos d'Afrique.

Un pèlerinage dans les pas des Commandos d'Afrique du 22 au 25 novembre 2024.

Ces territoires ont été durement touchés par de rudes et âpres combats au cours desquels de nombreux héros Commandos d'Afrique libérateurs, sont tombés au champ d'honneur pour la liberté de la patrie. Plus de 40 Commandos d'Afrique tués ou disparus dans les combats d'Offemont au bois d'Arsot le 22 novembre 1944 ; plus de 190 Commandos d'Afrique tués ou disparus dans les combats de Cernay le 21 janvier 1945. (...)

L'Amicale Régimentaire des Commandos d'Afrique par son président François Bonin remercie chaleureusement :

- Les maires, les communes, les associations patriotiques, les particuliers qui ont permis que ce voyage mémorable reste à jamais gravé dans nos mémoires et dans nos cœurs.
- **La Fédération Nationale André Maginot**, la mairie de La Londe Les Maures, la mairie de Bormes les Mimosas, ainsi que leurs premiers magistrats François de Canson et François Arizzi, pour leur soutien déterminant qui ont permis que ce pèlerinage mémoriel se fasse.

Le GR 16, par son président François Salaün, se joint à ces remerciements.

14 janvier 2025 : Vœux du groupement 263, AASCI afin de remercier les bénévoles de l'association de leur aide et leur disponibilité au profit des adhérents de son groupement.

Le 14 janvier 2025, le conseil d'administration et le bureau de l'association des Anciens des Services Communs des Invalides (AASCI) groupement 263 organisaient un cocktail à l'occasion des vœux. Il regroupait les représentants de la DRSD, de la FNAM, du Bleuet de France et des associations partenaires ANASSA et AASSDN.

A cette occasion, le président Marc GALLOY a rappelé les buts de son association et les raisons des liens avec les associations invitées.

Dans un second temps, il a évoqué les projets pour 2025 notamment :

- la participation à la réalisation d'un film sur le Col SEROT figure emblématique de notre ancien service "La Sécurité Militaire". Film initié par l'AASSDN.
- l'organisation du repas annuel inspecteur à Chamalières (63) au siège des services spéciaux de 1940 à 1942 avec une exposition sur le Col Paillole et peut-être une conférence sur le Général Rivet.
- Enfin la création et la pose d'une plaque ou d'une stèle à l'emplacement du 2bis, avenue de Tourville à PARIS 7° honorant notre corporation.



Patrick REMM, vice-président de la FNAM, président du Bleuets de France et adhérent du groupement 263, représentait le président fédéral de la FNAM, lors de ces vœux 2025

3 au 17 janvier 2025 : participation de l'équipe « Ecurie frères d'armes » au Dakar 2025 dont la FNAM est mécène dans son objectif d'aide à la reconstruction des militaires blessés.

Texte adressé par le responsable de l'écurie Frères d'armes à la FNAM avant le début du Dakar 2025 : comme vous pourrez le constater, le logo de la FNAM a été mis en valeur sur les véhicules lors de ce rallye mondialement connu.

« Nos équipages ont rejoint l'Arabie Saoudite depuis le 29 décembre. La première phase de préparation avant la course s'est bien déroulée. Il a fallu finaliser un certain nombre de détails techniques ainsi que les visuels avec la mise en place des derniers autocollants. Par ailleurs, chaque équipier a dû trouver sa place dans l'habitacle des véhicules ainsi que sur le bivouac qui est en effervescence permanente. Nos équipages peuvent compter sur Gilles qui est dans l'assistance et assure la coordination avec notre prestataire pour la partie mécanique.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ



FNAM - 24bis bd St Germain 75005 Paris
 0140467140 / communication@maginot.asso.fr
 www.federation-maginot.com

Suivez nous sur [Facebook](#) – [Instagram](#) et [LinkedIn](#)



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ



Le prologue qui s'est déroulé hier à donner l'occasion aux navigateurs de se plonger dans la pratique des outils mis à leur disposition. La tâche est assez rude malgré les conseils des autres concurrents sur place, car les différents retards accumulés l'été dernier ne nous ont pas permis de faire les essais prévus avant l'embarquement des véhicules à Barcelone. Mais nos camarades ont le sens de la débrouille et de l'adaptation. Aujourd'hui, ils se sont lancés sur la première étape. Un premier vrai challenge !



FNAM - 24bis bd St Germain 75005 Paris
0140467140 / communication@maginot.asso.fr
www.federation-maginot.com

Suivez nous sur [Facebook](#) – [Instagram](#) et [LinkedIn](#)

Les autres moyens de suivre notre aventure restent valables : Sandra, Séverine et Aurore
: <https://www.dakar.com/fr/concurrent/910> Ludovic et Franck
: <https://www.dakar.com/fr/concurrent/725>

Vous pouvez aussi suivre nos équipages avec l'application suivante
: <https://www.dakar.com/fr/application-mobile>

Vous pouvez aussi regarder le Dakar sur la TNT : <https://www.dakar.com/fr/univers-dakar/lacourse/diffusion-tv>

Soyez assurés que nous ferons le maximum afin de remplir les trois objectifs que nous nous sommes fixés : - être au départ (c'est presque-fait) ; - être à l'arrivée (on s'y emploie) ;- donner à tous l'envie de recommencer !

Merci à la FNAM pour son soutien ! »

Les actions mémorielles de la FNAM

La commission communication remercie les groupements pour ces articles.

12 décembre 2024 : commémoration du 35^e anniversaire de la mort en service de l'adjudant Alain Levasseur, texte adressé par Jean FRANCOIS,

Le 12 décembre 2024, à la Rochefoucauld-en-Angoumois (16), s'est tenue la commémoration du 35^e anniversaire de la mort en service de l'adjudant Alain Levasseur.



En présence de sa famille, du maire, des gendarmes, de nombreux porte-drapeaux et des autorités civiles et militaires dont M Harnois, préfet de la Charente. Cet hommage a permis d'honorer sa mémoire et de rappeler l'importance de se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour protéger celles des autres.

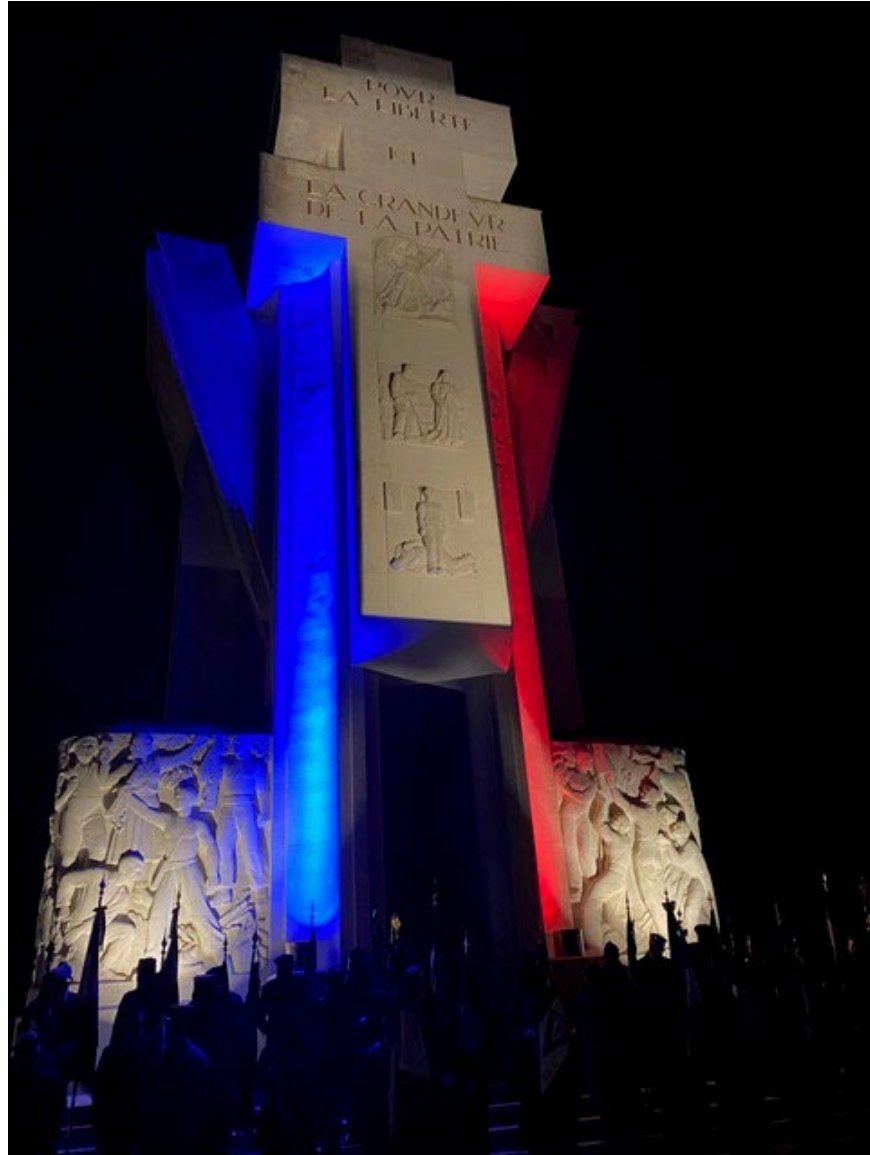


MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

13 décembre 2024 : inauguration du mémorial de la résistance avec le groupement 190.

Le 13 décembre 2024, à Chasseneuil-sur Bonnieure, a été inauguré en toute simplicité, le Mémorial de la Résistance après de lourds travaux de rénovation.

Plus d'une centaine de personnes assistait à la cérémonie, habitants de la région, anciens combattants dont le GR 190 ainsi que les représentants des entreprises ayant réalisé les travaux.



Plusieurs officiels étaient également présents dont le préfet de la Charente, le président du Conseil départemental, la directrice de l'ONaCVG ainsi que le Maire de Chasseneuil-sur Bonnieure.

Près d'un million et demi d'euros ont été consacrés par l'État à ce grand chantier qui a duré près de 18 mois.

Ce monument inauguré en 1951 par le Président Vincent Auriol est à la fois un lieu de recueillement dédié aux souvenirs ainsi qu'un lieu de transmission aux générations futures.

En bordure de la nécropole se trouvent 2.225 tombes de soldats et résistants morts pour la France, c'est le plus important mémorial de tout le sud-ouest de la France.

13 et 14 septembre 2025 : 3ème édition du Salon des Écrivains Combattants et du Livre Historique salle Alphonse Daudet à Orange (84).



Cet événement sera l'occasion pour tous les passionnés d'histoire et de littérature militaire de se retrouver et d'échanger autour de leurs ouvrages préférés.

Si vous connaissez des personnes ayant écrit un livre sur leur parcours militaire, leur unité, leur expérience en OPEX ou encore un récit historique, n'hésitez pas à leur transmettre cette information, elles seront les bienvenues au salon.

Vous pouvez contacter monsieur Philippe Rivet-Paume, philrvt@hotmail.com, 06 83 83 82 52 pour toute information complémentaire.

★ [LA CHARTE N°4 est en ligne](https://www.federation-maginot.com/wp-content/uploads/2024/12/CHARTE-4-2024-webred.pdf) ★
<https://www.federation-maginot.com/wp-content/uploads/2024/12/CHARTE-4-2024-webred.pdf>

Il reste quelques agendas FNAM:

Pour commander votre agenda FNAM 2025, modèle Eurotime 16S

Tarif : 10,00 € TTC/unité, frais d'envoi inclus.

Merci de bien vouloir nous renvoyer le bon de commande, accompagné de votre règlement, par courrier ou par mail à l'adresse suivante : fnam@maginot.asso.fr en indiquant bien sur l'objet de votre message : « Commande agendas 2025 ».



La FNAM toujours auprès de vous, pour nous écrire :

ACCUEIL : fnam@maginot.asso.fr et fichier@maginot.asso.fr

SOLIDARITÉ : solidarite@maginot.asso.fr

MÉMOIRE :

Pôle mémoire : fbingler@maginot.asso.fr

Pôle jeunesse : commissiondelamemoire@maginot.asso.fr

CHANCELLERIE : chancellerie@maginot.asso.fr

DÉFENSE DES DROITS : commissiondesdroits@maginot.asso.fr

LA CHARTE : lacharte@maginot.asso.fr

RESIDENCE ANDRE MAGINOT : ehpad.maginot@gmail.com

Nous attendons vos articles/questions/commentaires en nous écrivant à

communication@maginot.asso.fr ou

web@maginot.asso.fr

Bande dessinée officielle FNAM : l'histoire de la fédération

« André Maginot, un patriote exemplaire »

**Vainqueur du GRAND PRIX 2023
de la Mémoire et de la Citoyenneté du 17^e.**

**Sélectionnée pour participer au 14^e festival du livre militaire à Saint Cyr-
Coëtquidan les 19 et 20 juillet 2024**

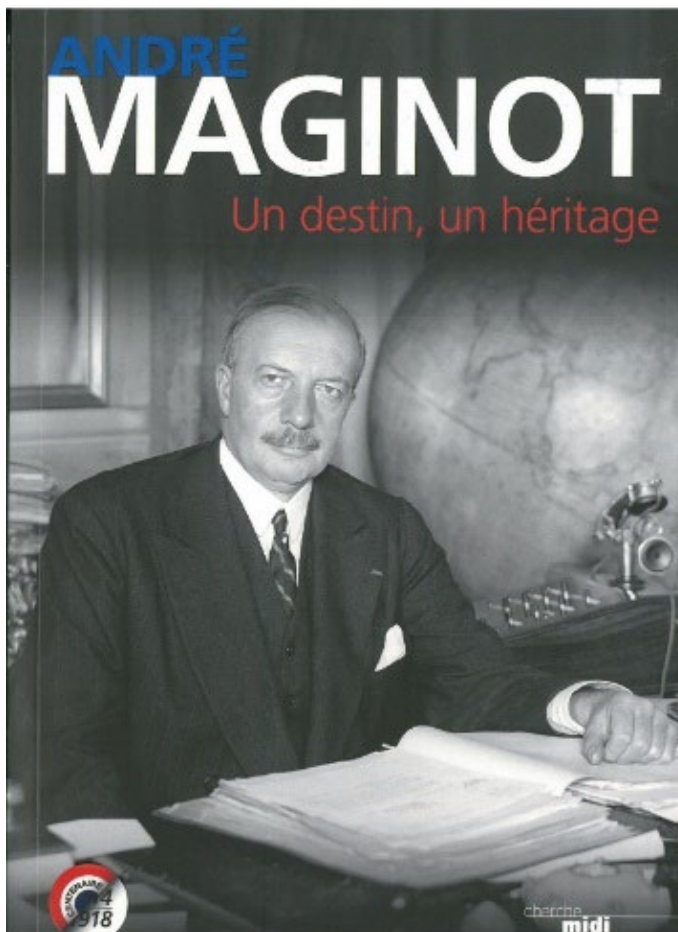
La commander sur <https://bdmaginot.com/> et sur le site FNAC

**Les boutiques FNAC ne détiennent pas de stock
mais peuvent la commander pour vous.**

A retirer en magasin dès le lendemain.



Également le livre « **André Maginot Un destin Un héritage** », retraçant l'histoire de notre belle fédération jusqu'à 2014, est vendu par le siège de la FNAM à **10 euros l'unité, frais de port inclus**, au lieu de 19,50 euros.



Pour le commander, veuillez passer commande à fnam@maginot.asso.fr, ou téléphoner à l'accueil de la FNAM 01.40.46.71.40.

Dès réception du virement ou de votre chèque, l'accueil de la FNAM vous enverra le ou les livres achetés.

Bien préciser vos coordonnées, nom, prénom et adresse postale de livraison.

**L'équipe de la commission communication
vous souhaite une bonne continuation.
Donnez-nous des nouvelles de votre groupement
En nous écrivant à communication@asso.maginot.fr et
web@maginot.asso.fr**

FNAM - 24bis bd St Germain 75005 Paris
0140467140 / communication@maginot.asso.fr
www.federation-maginot.com

Suivez nous sur [Facebook](#) – [Instagram](#) et [LinkedIn](#)